

## Réunion N°11 du 16 novembre 2010

visioconférence RENNES - BREST

### Ordre du jour

- Point sur les travaux en matière d'assemblage géographique sur le 35
- Convention de contrôle de l'ortho56
- Infos diverses : accès infos cadastrales, cadastre et GéoBretagne, point sur échelon national, fichier voirie

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
X		MÉVEL-VIANNAY Sté- LE JEUNE Maël VOURC'H	CG d'Ille-et-Vilaine CA du Pays de Vitré Communauté ADEUPA
X	X	NAJA Elisabeth	Brest Métropole Océane
X		CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
		LECLÈRE Arnaud	Rennes Métropole
	X	OUVRAT Pascal	SDE22
		EVENO Alain	SDE22
	X	THOUMELIN Séverine	CG du Morbihan
	X	JEGO Ronan	CG du Finistère
	X	FORTIN Thomas	SAFI
		LEFEUVRE Erwan	Lannion Trégor agglomération
		DUBOIS Philippe	SDEM56
X		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
	X	CHAUVET Norbert	DDFiP 35
	X	LEGRAND Christian	DDFiP 35
X		LESNE Jacques	DDFiP 35
X		FROC Sébastien	DDFiP 35
		LE GOFF Philippe	DDFiP 22
		BOYER Cyril	DDFiP 29
	X	BIGNON François	DDFiP 29
X		FABRE Jacques	DDFiP 29
X		SPEGAGNE Loïc	DDFiP 56
X		LE BARH Jean-Michel	Audélor
		LHERMITTE Nathalie	Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré
		REFAUVELET Julien	CC de Brocéliande
X		JULES Patrick	DREAL Bretagne

### Point sur les travaux en matière d'assemblage géographique sur le 35

Stéphane Mével-Viannay (CG35) et Sébastien Froc (DDFiP35) présente les travaux en cours sur les questions d'assemblage géographique.

#### Rapport d'assemblage sur le 35

Un rapport d'assemblage a été fait sur le département du 35. Il met en évidence des discontinuités qui subsistent entre communautés de communes et au niveau de certains assemblages intra et intercommunaux (avant 2005).

#### 5 cas de discontinuité observés

- cas de l'assemblage intracommunal avec la création de micropolygones lors des mises à jour successives de section cadastrale en bord de feuille
- cas de l'assemblage intracommunal et intercommunal dans les tolérances DGFIP ou sur le domaine public,
- cas de la reprise complète de la lambertisation d'une commune,
- cas de la reprise de la lambertisation d'un îlot d'une section, due à un dessin du plan initial de mauvaise qualité,
- cas hors tolérances DGFIP

### Programme établi sur 2 ans

Un programme a donc été établi sur deux ans avec un point d'étape qui sera fait fin 2011.

Ce programme vise à :

- côté DGFIP 35 : corriger les 4 premiers cas précédemment cités, le cas n°5 (hors tolérances DGFIP, et qui reste marginal) nécessite un travail de terrain lourd, pouvant être réalisé seulement dans le cadre d'un remaniement ou d'un remembrement ;

- Conduire des actions de sensibilisation auprès des communes et communautés de communes sur les conséquences de ces corrections du plan cadastral (ex. DDFiP pour opération de relambertisation), notamment sur les couches métier (PLU, réseaux, etc.) qu'elles constituent sur le fonds cadastre.

Il est noté que la DDFiP 35 prévoit cette tâche à moyens constants, ce qui est un exercice difficile pour elle.

#### Tour de table en réunion

Un tour de table des autres départements est fait à cette occasion sur les expériences dans ce domaine :

- 29 : l'assemblage a été géré selon le modèle du 35 après 2005, c'est-à-dire en réglant dès la numérisation les cas

de discontinuité dans les tolérances DGFIP, à l'échelle d'un EPCI. Il subsistera donc les cas hors tolérances et les cas inter EPCI ;

- 56 : la numérisation est là la plus ancienne, c'est donc un département où les cas de discontinuité sont les plus fréquents car, à l'époque, cela n'était pas géré au moment de la numérisation ; néanmoins, une prise de conscience existe et la DDFiP 56 s'attache à gérer les cas ponctuellement dès que l'occasion se présente ;

22 : pas d'information, car pas de représentants à la réunion.

#### Question/Réponse

**Q** : si des travaux de mise à jour sont effectués sur le plan graphique du cadastre, les informations de surface sont-elles mises à jour dans Majic III ?

**R** : il existe deux champs surface :

- « surf PCI » issu du plan : celui-là est automatiquement mis à jour dès lors que le graphique est modifié ;
- « surf DGI » issu de Majic (surface officielle qui sert pour les actes, l'imposition) : celui-là n'est mis à jour qu'en cas de différences importantes avec le « surf PCI ».

Les DDFIP précisent que si les collectivités constatent des écarts importants entre les deux champs, elles peuvent les en informer et une correction y sera apportée.

## Expérience photogrammétrie et trajectographie sur le 35

S. Froc fait un rapide rappel de l'expérimentation en cours sur le 35. Celle-ci n'est pas finalisée mais il semblerait (conditionnel !) que selon les dernières expérimentations conduites sur Bruz, les travaux de préparation du terrain sur le plaquettage et la matérialisation des points au sol soient très largement diminués (de 3 semaines environ). Ce qui laisserait de belles perspectives à cette nouvelle méthodologie qui va dans le sens de l'amélioration « en masse » du plan cadastral.

## Convention de contrôle sur l'orthophotographie du 56

L. Vinsonneau (Région Bretagne) et Loïc Spégnagne (DDFIP 56) présente la convention de contrôle signée entre e-mégalis et la DDFIP 56. Celle-ci a été signée et est disponible sur GéoBretagne en cliquant que le [lien suivant](#) (clic droit/copier adresse du lien). Cette convention est validée par Bercy et pourra être reconduite sur les 3 autres départements.

## Contexte de cette convention

Le partenariat global avec l'IGN ayant été refusé par les membres d'e mégalis en comité syndical, et l'IGN ayant toujours refusé de formaliser via convention un partenariat autour du contrôle de l'ortho, une solution a été trouvée avec les partenaires historiques des collectivités, à savoir les DDFIP, également partenaires GéoBretagne. L'idée a germé dans le contexte du 35, mais c'est dans le 56, qu'elle sera effective en premier.

## Objectifs de la convention

L'objectif de cette convention est double :

- pour les membres d'e mégalis : récupérer des points précis pour que le comité technique puisse assurer facilement le contrôle de l'ortho et du MNT selon [l'arrêté des classes de précision du 16 septembre 2003](#) ;
- pour la DDFIP 56 : possibilité d'avoir un accès facilité aux données ortho et MNT.

## Mise en œuvre concrète

- La DDFIP 56 est d'ores et déjà associée aux travaux de contrôle sur les 3 échantillons qui seront fournis fin novembre ;
- La DDFIP 56 annonce qu'elle fournira environ 300 points (chiffre doublé par sécurité) en (X,Y,Z) avec une fiche signalétique pour chaque décrivant lieu, photo, etc. ;
- La DDFIP 56 précise également qu'elle dispose d'un logiciel (EVA-LEVER) qui permettra le traitement rapide du contrôle des points sur l'ortho selon l'arrêté des classes de précision ; restera donc à la charge du comité technique le contrôle en Z des points sur le MNT.

## Questions diverses

### Fichier Fantoir/voirie :

**Q** : E. Naja (BMO) demande s'il est possible d'accéder facilement et rapidement (ex. via [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)) au fichier voie/rivoli mise à jour en continu par la DGFIP ?

**R** : la DGFIP précise que le processus de mise à jour du fichier voie et codes Rivoli est complexe et demande du temps pour fiabiliser le code à l'échelon national. Le fichier est rendu accessible aux collectivités via les mises à jour annuelles Majic. La meilleure solution semble être le contact téléphonique direct déjà utilisé.

### Point sur accès aux données cadastrales :

Un débat a eu lieu sur la liste des partenaires GéoBretagne sur l'accès aux informations cadastrales à l'initiative d'Erwan Lefeuvre (LTA) et Pascal Ouvrat (SDE22).

2 articles pour synthétiser toutes les réponses à ces interrogations ont été mis en ligne par Jean-Michel Le Barh sur le blog Parcelle'Air du GeoRezo. N'hésitez pas à consulter :

• <http://georezo.net/blog/parcellair/2010/10/20/communications-des-informations-cadastrales/>

• <http://georezo.net/blog/parcellair/2010/06/25/cada-et-cadastre/>

Les DDFIP précisent qu'elles aussi sont soumises aux prescriptions de la CNIL et que chaque service comptabilise les demandes faites au guichet. Ceci permet de réguler notamment les utilisations abusives qui peuvent être faites par des promoteurs ou des agences immobilières.

### Cadastre et GéoBretagne :

Les données cadastrales seront à terme disponible sous 2 formes sous GéoBretagne :

- consultable sur les couches vecteurs agrégées (parcelles et bâtis a minima) via le visualiseur et donc extractible via l'extracteur sur un cadre d'emprise choisi (existe déjà sur le département 35) ;
- téléchargeable à la commune via les zip éditéo transmis par les DDFIP (à venir).

Pour le cas n° 1 : il est préconisé de passer par les échelons départementaux pour disposer des données déjà agrégées pour éviter de refaire le travail 2 fois ;

Pour le cas n° 2 : les DDFIP transmettront les données annuellement à la DREAL ; deux réflexions sont entamées :

- peut-on envisager un téléchargement d'un zip « EPCI » qui contiendraient tous les lots communaux zippés ?
- peut-on envisager de faire le lien vers des services FTP existants chez des partenaires qui hébergent déjà les données (ex. BMO) plutôt que de stocker les données sur le serveur GéoBretagne ?

### Lien avec échelon national :

- Convergence : a priori, le dossier avance et les collectivités devraient y être associées prochainement dans un cadre national ; à noter, la sortie d'[une ordonnance qui modifie le code de l'environnement](#) et qui pose le plan cadastral (DGFIP) comme LA référence ;
- Accès WMS/WFS au [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) : la DGFIP a repoussé ce dossier (fin 2011 pour accès WMS, pas d'info sur WFS) pour prioriser la mise en place d'une nouvelle tarification qui devrait déboucher sur une baisse significative.

### Fiche de métadonnées « cadastre »

François Sablonnière (bureau GF3A) est la personne en charge d'établir les fiches de métadonnées cadastre dans le cadre d'INSPIRE. L. Vinsonneau le contacte pour faire un retour de l'état d'avancement au PM Cadastre.

### Suites à donner

- S. Froc : prépare présentation sur retour d'expérience sur photograp-

métrie et trajectographie allégée dans le cadre de Bruz (à confirmer) pour prochain pôle métier ;

- J. Lesné : se renseigne sur possibilité de faire évoluer le processus sur les codes Rivoli pour que les collectivités aient accès plus rapidement aux informations ;
- L. Vinsonneau : relance L. Patte (bureau GF3A - Bercy) pour réunion sur l'exemple du 35 (assemblage, photogrammétrie) ;
- L. Vinsonneau : contacte Bercy pour informations sur une fiche de métadonnées « cadastre » (contact : François Sablonnière) ;
- L. Vinsonneau : récupère auprès de Bercy, l'état des lieux actualisé de la numérisation cadastrale en France ;
- L. Vinsonneau : relance P. Legoff sur traitement des doubles comptes de propriétaires (Fait : ne dispose pas d'infos particulière sur le sujet).

#### La prochaine réunion

**5 avril 2011**

De 10h à 12h30

Visioconférence Rennes – **Région Bretagne-283 avenue patton** (salle Chateaubriand) et Brest Métropole Océane Rue Coat Ar Gueven (salle B12)

Dernière minute : Fourniture par la DDFip29 de la carte sur l'état des lieux de la numérisation cadastrale dans le Finistère (SAFI29) ; [à télécharger](#) sur le site GéoBretagne.